

Musée historique de Lausanne
Rénovation et transformation de l'exposition permanente
et entretien du bâtiment
Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)

Préavis N° 2011/61

Lausanne, le 14 décembre 2011

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Dans sa séance du 7 octobre 2009, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de Fr. 350'000.– dans le but de financer un concours de projets de scénographie et d'architecture organisé en procédure sélective.

Le présent préavis a pour objet la demande de porter le compte d'attente de Fr. 350'000.– à Fr. 1'300'000.–. Ce montant est destiné à couvrir les honoraires et frais des différents mandataires (Architecte, scénographe, ingénieur civil et ingénieurs spécialisés) chargés de développer le projet jusqu'à l'obtention d'un permis de construire et le retour des soumissions afin de chiffrer de manière très précise le coût des travaux.

Ce préavis concrétise les intentions de la Municipalité énoncées dans le rapport-préavis no 2008/26 du 21 mai 2008¹ sur la politique culturelle de la Ville de Lausanne, soit la rénovation et transformation de l'exposition permanente du Musée historique de Lausanne.

2. Table des matières

1.	OBJET DU PREAVIS.....	1
2.	TABLE DES MATIERES.....	1
3.	PREAMBULE ET HISTORIQUE.....	2
4.	ETAT DU BATIMENT.....	2

¹ BCC 2009, Rapport-préavis no 2008/26 du 21 mai 2008, Politique culturelle de la Ville de Lausanne, Réponse à la motion de M. Gilles Meystre demandant à la Municipalité de définir un plan directeur de la culture lausannoise, Réponse au postulat de M. Grégoire Junod intitulé « Pour une nouvelle politique lausannoise de soutien au cinéma », pp. 172-215

5.	PROJET DE RENOVATION ET TRANSFORMATION DE L'EXPOSITION PERMANENTE ET ENTRETIEN DU BATIMENT	2
6.	CALENDRIER DES OPERATIONS.....	4
7.	DEMANDE D'UN CREDIT D'ETUDE.....	4
8.	CONCLUSIONS	5

3. Préambule et historique

L'exposition permanente actuelle du Musée historique trouve son origine dans un préavis daté du 8 octobre 1985² portant sur la transformation et le réaménagement du Musée historique de l'Ancien-Evêché (actuel Musée historique de Lausanne). Située dans le bâtiment de l'Ancien Evêché, classé en note 1, soit bâtiment d'importance nationale, elle occupe le rez-inférieur de la bâtisse, les niveaux 1 et 2 (galeries d'argenterie et de musique), ainsi que les combles (salle de musique).

Depuis son inauguration en 1990, l'exposition permanente a évolué subissant de nombreuses modifications sectorielles, entraînant un manque de cohérence. Elle présente les lacunes suivantes : aspect « livresque », absence de fil conducteur, manque de documents, d'œuvres et d'objets pour illustrer certains thèmes et périodes, mise en valeur insuffisante des collections.

A cela s'ajoute des éléments matériels tels que l'usure des moquettes, des peintures défraîchies, un éclairage inadapté, des audiovisuels obsolètes voir hors d'usage, un système de climatisation/ventilation défaillant ne permettant pas de respecter les exigences de base en matière de conservation d'œuvres, etc.

Enfin, l'absence du XXème siècle dans le parcours permanent rend l'exposition tout à fait inadéquate pour un jeune public, les classes lausannoises fréquentant régulièrement le musée.

Partant de ce constat, la Municipalité a proposé dans le cadre du rapport-préavis no 2008/26 du 21 mai 2008³ sur la politique culturelle de la Ville de Lausanne de créer un nouveau parcours permanent. Ce rapport-préavis a été adopté par votre Conseil le 24 février 2009.

4. Etat du bâtiment

Les analyses détaillées menées par les architectes lauréats du concours et les mandataires spécialisés ont aussi révélé que des travaux importants d'entretien quant au bâtiment lui-même devaient être réalisés. Ces travaux concernent essentiellement la toiture, qui n'est plus étanche, la mise aux normes selon l'ECA et les installations techniques générales du musée (centrale de ventilation, centrale de climatisation, raccord sur chauffage à distance, mise aux normes électriques).

Il convient de rappeler ici que ce bâtiment historique, propriété communale, n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien importants depuis plus de 20 ans, hormis des interventions ponctuelles pour garantir le bon fonctionnement du musée (réparation de fuites, ajouts d'éléments de climatisation/ventilation, d'éclairage, etc.).

5. Projet de rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment

A la suite de l'ouverture d'un compte d'attente de Fr. 350'000.–⁴, le service d'architecture a organisé, en procédure sélective, pour le compte du service de la culture, un concours de projets de scénographie et

² BCC 1985, tome II, Préavis no 207bis du 8 octobre 1985, Musée historique de Lausanne, Transformations et réaménagement, Demande de crédit, pp. 1959 ss, 2027 ss.

³ Voir note 1

d'architecture. Lancée le 8 décembre 2009, ce sont 21 groupements de mandataires qui ont participé à la procédure en déposant un dossier.

Conformément au cahier des charges, 10 groupements de mandataires ont été retenus pour la 2^{ème} phase de sélection par le jury, présidé par le chef du service de la culture et comprenant des membres représentant le monde des musées mais aussi de l'architecture et de la conservation du patrimoine bâti.

Au terme de la 2^{ème} phase du concours, c'est le projet « Lausanne existe » du groupement Brauen & Waelchli Architectes + Soumaswork qui a été choisi. Le projet du lauréat, ainsi que les autres dossiers ont été présenté au public dans le cadre d'une exposition qui s'est déroulée du 9 au 18 juillet 2010 au Musée historique.

Le projet lauréat répond pleinement aux attentes formulées par le Musée historique, à savoir un parcours permanent consacré à l'histoire de Lausanne, élaboré selon les règles d'une muséographie moderne, qui :

- privilégie la présentation d'originaux,
- contribue à mettre ou remettre en valeur certaines parties de ses collections,
- inclut le XX^{ème} siècle en l'envisageant dans une perspective thématique,
- propose un large éventail de documents audiovisuels originaux,
- remet en valeur certains décors et éléments originaux du bâtiment.

« Lausanne existe » propose ainsi un parcours scénographique s'adaptant aux spécificités des différentes parties du bâtiment, à savoir espaces historiques et espaces modernes. Assimilant le caractère dichotomique de l'édifice, il propose un parcours visant à une adéquation thème espaces. Il fait débiter le parcours permanent dans les combles pour ensuite guider le visiteur dans les étages inférieurs en faisant une boucle. Estimés sur la base d'un avant-projet, les coûts de rénovation et transformation de l'exposition permanente se montent à Fr. 6'000'000.– TTC. L'estimation des coûts a été effectuée par les lauréats du concours et les ingénieurs spécialisés sous la forme d'un calcul par élément et par CFC à 3 chiffres. La précision du coût est de +/- 15%. L'indice zurichois des coûts de la construction lors de l'établissement de l'estimation du coût est de 112.2 (base 1.4 2005). Les études complémentaires sollicitées par le biais de cette demande de crédit d'étude permettront un travail d'optimisation financière visant à trouver d'éventuelles économies possibles sur le projet de rénovation du parcours scénographique par rapport à l'estimation actuelle.

Lors des études préalables menées par les mandataires lauréats dans les mois qui ont suivi l'attribution du concours, il est apparu nécessaire d'effectuer d'importants travaux relatifs au bâtiment lui-même de manière à accueillir la nouvelle exposition permanente dans des conditions correctes de conservation et de présentation du patrimoine. Par ailleurs, il convient d'étudier les possibilités d'une ouverture saisonnière, voire permanente, du jardin du musée, aujourd'hui non accessible au public, en y associant par exemple un buvette et/ou un espace de restauration. Cette démarche aurait pour but de faire bénéficier la population lausannoise d'un jardin historique au centre-ville et de prolonger ainsi les visites au musée.

Ainsi, parallèlement à la rénovation muséographique, des travaux importants d'entretien doivent être réalisés. Ces travaux d'entretien concernent essentiellement la toiture qui n'est plus étanche et dont l'isolation thermique située au dessus des faux plafonds est en fibre de coco. Comme des installations électriques vétustes sont en contact direct avec ce matériau hautement combustible, cela représente un risque élevé du point de vue incendie. Dans tous les cas, le bâtiment devra être mis aux normes ECA. Les installations techniques générales du musée doivent être mise aux normes (centrale de ventilation, centrale de climatisation, raccord sur le chauffage à distance, mises aux normes électriques). Les travaux d'entretien ont été estimés à Fr. 2'360'000.– TTC, portant le coût total du projet à Fr. 8'360'000.– TTC.

Toutefois compte tenu du fait que ces travaux d'entretien ne concernent pas la rénovation de la muséographie et la mise à jour des installations techniques y relatives mais le bâtiment uniquement, la Municipalité a autorisé, dans sa séance du 29 juin 2011, le service du logement et des gérances à prélever sur le préavis *Programme d'entretien et importants travaux de rénovation de divers bâtiments du patrimoine administratif – 4^{ème} étape 2013-2016* (en cours de préparation) le montant nécessaire, soit Fr. 2'360'000.– TTC.

⁴ BCC 2009, séance no 6/1 du 24 novembre 2009, p. 496

6. Calendrier des opérations

Le calendrier provisoire des opérations se présente comme suit :

- Projet définitif : juin 2012 à décembre 2012
- Dépôt du dossier d'enquête publique : janvier 2013
- Dépôt du préavis pour crédit d'ouvrage : juin 2013
- Préparation du dossier d'exécution : janvier 2014
- Ouverture du chantier : mars 2014
- Fin du chantier : fin 2014

7. Demande d'un crédit d'étude

Ouvert suite à la communication de la Municipalité au Conseil communal du 4 novembre 2009, le compte d'attente d'un montant de Fr. 350'000.– est totalement engagé.

Afin de poursuivre les études qui permettront d'élaborer la demande de crédit d'ouvrage par voie de préavis, il convient de demander un crédit d'étude de Fr. 1'300'000.–, selon le tableau estimatif ci-après.

CFC	Description	Montant
Projet de rénovation et transformation de l'exposition permanente		
501	Frais de Concours	132'000.00
511	Autorisations, taxes	11'000.00
524	Echantillons, maquettes reproductions	62'000.00
564	Autres frais secondaires (expertises)	30'000.00
591	Honoraires architecte (jusqu'aux soumissions rentrées)	265'000.00
596.1	Honoraires scénographe (jusqu'aux soumissions rentrées)	276'000.00
592	Honoraires ingénieur civil (jusqu'aux soumissions rentrées)	14'000.00
593	Honoraires ingénieurs électricité (jusqu'aux soumissions rentrées)	35'000.00
594	Honoraires ingénieurs chauffage, ventilation, refroidissement, sanitaires (jusqu'aux soumissions rentrées)	65'000.00
596.2	Honoraires spécialistes (acousticien, géomètre, éclairagiste, etc.)	20'000.00
600	Divers et imprévus	40'000.00
	TOTAL RENOVATION ET TRANSFORMATION DE L'EXPOSITION PERMANENTE	950'000.00
Travaux d'entretien		
591	Honoraires architectes (jusqu'aux soumissions rentrées)	214'000.00
593	Honoraires ingénieurs électricité (jusqu'aux soumissions rentrées)	10'000.00
594	Honoraires ingénieurs chauffage, ventilation, refroidissement, sanitaires (jusqu'aux soumissions rentrées)	89'000.00
596.2	Honoraires spécialistes (géomètre)	21'000.00

600		Divers et imprévus	16'000.00
		TOTAL TRAVAUX D'ENTRETIEN	350'000.00
		TOTAL CREDIT D'ETUDE	1'300'000.00

La réalisation du projet figure au plan des investissements pour les années 2012 à 2015 pour un montant de Fr. 6'000'000.-.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2011/61 de la Municipalité, du 14 décembre 2011

où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'300'000.- destiné à couvrir les frais d'études pour la transformation et la rénovation de l'exposition permanente ainsi que l'entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne, montant qui sera balancé pour une partie, soit Fr. 950'000.-, par prélèvement sur le crédit d'ouvrage qui sera sollicité par voie de préavis et pour l'autre partie, soit Fr. 350'000.-, sur le *Programme d'entretien et importants travaux de rénovation de divers bâtiments du patrimoine administratif – 4^{ème} étape 2013-2016* du service du logement et des gérances qui sera sollicité par voie de préavis ;
2. de balancer le compte d'attente 3302.581.336 par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 1 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 3600.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit susmentionné.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter